

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 7 MAI 2011

CARNAVAL

14 h Rendez-vous devant le Petit Marché pour le défilé

15 h - SPECTACLE «Poussy et le rêve du cirque» suivi du goûter

19h - Retrouvons-nous Salle Vert Paradis pour un repas partagé en musique

Organisé par l'association «LES 3A»

MARDI 24 MAI 2011

Salle VERT PARADIS - 12h

Journée des seniors Repas et spectacle

Offerte par la municipalité réservée aux 60 ans et +

Inscriptions au secrétariat de la Mairie avant le 13 mai 2011

VENDREDI 3 JUIN 2011

Cinéma «VERT PARADIS» - 20h 30

MA PART DU GÂTEAU

SAMEDI 4 JUIN 2011

JOURNÉE FESTIVE JAVA

9H 30 Salle Vert Paradis

MERCREDI 22 JUIN 2011

SORTIE ADOS

En direction du Domaine Départemental de Bessilles

Journée offerte par la municipalité réservée aux enfants de la commune âgés de 10 ans à 15 ans

Renseignements au secrétariat de la Mairie
Tél . 04 67 55 65 75

Associations de la commune, cette page est ouverte à vos articles ou tout simplement pour que nous puissions y annoncer vos prochaines activités. Nous y publierons avec plaisir les informations que vous voulez bien nous transmettre en Mairie.

La commission communication

**CINÉMA «VERT PARADIS»
Une affaire qui tourne !**

Sa fréquentation est bien évidemment liée au film diffusé, mais c'est en moyenne une cinquantaine de personnes qui est présente chaque 1er vendredi du mois. Rappelons qu'afin d'offrir un prix attractif (3 euros adulte et 2,50 euros enfant) la municipalité prend à sa charge par séance la somme forfaitaire de 140 euros.

J'AIME VIVRE À ARGELLIER (JAVA)



BALADE A FRONTIGNAN

Le samedi 2 avril, une quinzaine d'adultes et 3 enfants se rendent en voiture à Frontignan pour une petite marche vivifiante sous le vent marin et si le soleil n'est pas au rendez-vous la bonne humeur est là. La première partie du parcours s'effectue le long de la mer au grand bonheur des enfants qui ramassent des coquillages. L'étape pique-nique est bienvenue. Chacun déballe ses provisions et un escalier proche, abrité du vent, accueille les randonneurs. La seconde partie du parcours, plus facile, nous ramène au point de départ par une piste cyclable qui nous permet d'admirer les flamants roses. Rendez-vous est pris pour une prochaine rando.

JOURNÉE RÉCRÉATIVE

Le 4 Juin 2011 JAVA offre une journée récréative avec Pro-confort à 9 h 30 à la salle Vert Paradis. Apéritif, repas complet, après midi jeux (nombreux lots à gagner) Réservation avant le 30 Mai.

ASSOCIATION LES 3A

De nombreuses activités vous sont proposées par l'association :

Ping pong

le lundi soir de 20h à 21h 30,

Gym enfants

le mercredi à 14h 30

Gym adulte

le mardi soir à 20h 30

Cours de tennis

Inscriptions M. Tancogne aux :
04 67 84 01 61 ou 06 14 82 45 38

(la vente de clefs pour l'accès au terrain de tennis hors cours est assurée par M. Huertas au 06 03 68 45 50 ou au Vival)

Kung-Fu

Le jeudi soir pour adultes et enfants - contact 06 03 68 45 50



**INCINÉRATION
VÉGÉTAUX**

**Période soumise à déclaration
du 16 Mars au 15 Juin 2011**

**Période d'interdiction
du 16 Juin au 30 Septembre 2011**



**Horaires
d'ouverture
des déchetteries**

Aniane

Tous les jours
sauf Mercredi et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Montarnaud

Tous les jours
Sauf mardi et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 6

MARS/AVRIL 2011
Responsable de la publication :
Georges Pierrugues
Commission Communication :
Philippe Bidet, Yvan Cabassut,
Simon Jansana, Serge Massol,
Ghislaine Pequignot, Anne Rouquette,
Georges Pierrugues.

MAIRIE D'ARGELLIER

Tél. 04 67 55 65 75 - Fax. 04 67 55 54 17
E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr
Site internet : www.argelliers.fr



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°6 - MARS/AVRIL - 2011



RESTAURATION DU PUIS DU PLÂ

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a engagé en 2004, une vaste opération de restauration du patrimoine hydraulique public, non protégé au titre des monuments historiques, nombreux sur le territoire.

Le puits citerne du Plâ à Argelliers fait partie de ce plan de restauration, les travaux ont débuté début Avril.



Construit en 1884 sous l'impulsion du conseil municipal, le puits citerne du Plâ va connaître une deuxième jeunesse. Un nettoyage et un rejointoiment des parements en pierre de taille de la fontaine et du dallage seront réalisés. La couverture en tôle du puits sera remplacée par une verrière pyramidale, telle qu'elle existait à l'origine. La restitution du volant de manoeuvre de la pompe viendra compléter la restauration de cet édifice communal. Enfin, grâce à un circuit de circulation d'eau en circuit fermé, la fontaine coulera en permanence.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2011

**Approbation procès verbal
du 31 janvier 2011**

**Vote du compte administratif en M 49 :
Assainissement**

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, VOTE à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010 pour le budget assainissement.

**Vote du budget 2011 en M 49 :
Assainissement**

Le budget Assainissement 2011 proposé au vote du Conseil municipal s'équilibre en dépenses et en recettes. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal ADOPTE le budget Assainissement 2011 tel que proposé.

**Vote du compte administratif 2010 en
M 14 : Commune**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Pierre AMALOU
Monsieur le Maire ayant quitté la salle, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le compte administratif de l'exercice 2010 pour le budget communal en M 14.

**Vote du compte de gestion en M 14
Commune**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur monsieur Pierre AMALOU
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2010, en M14, budget communal, dont les écritures sont conformes à celle du compte administratif pour le même exercice.

Vote des taux des impôts locaux 2011

Monsieur le maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment les limites de chacun d'après la Loi du 10 janvier 1980
Après avis de la commission des finances et ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Pierre AMALOU
Après en avoir délibéré
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité fixe les taux d'imposition pour l'année 2011 identiques à ceux de l'année 2010.
(détail page suivante)

Vote du budget 2011 en M 14 :

Commune

Le budget communal 2011 proposé au vote du Conseil municipal s'équilibre en dépenses et en recettes, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, sur l'avis favorable de la commission des finances, après avoir délibéré, VOTE le budget Communal de 2011 tel que proposé, à l'unanimité.

Nouveau tarif salle polyvalente :

A compter du 1 mai 2011 le Conseil Municipal vote à l'unanimité le nouveau tarif de location de la salle polyvalente « Vert Paradis » aux personnes domiciliées dans la commune. Celui-ci est fixé à 150 €.

**Hérault Télécom Num'hér@ult :
Implantation d'un site Radio 5,4 Ghz**

Afin d'établir le réseau de communications électroniques, la société HERAULTTELECOM a demandé à la commune de l'autoriser à planter ses équipements techniques sur le terrain communal cadastré F 372. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité :
- ACCEPTE la convention d'occupation du domaine public non routier (parcelle F 372) par la société HERAULT TELECOM.



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VALLÉE DE L'HERAULT**

Etude Enfance-Jeunesse

Première phase de cette étude, le diagnostic a permis d'établir les besoins et attentes des familles, des élus et des partenaires de la communauté de communes. Après cette première étape, il est maintenant possible de travailler en toute connaissance de cause à l'établissement d'un plan d'actions territorial, partenarial et innovant, ainsi qu'à la conception d'outils d'évaluation de ce futur plan d'actions.

**Pour plus de renseignements
connectez-vous sur le site de la CCVH
www.cc-vallee-herault.fr**

COMPTABILITÉ COMMUNALE

RAPPEL : La comptabilité communale se structure en deux chapitres, l'un principal dénommé « M14 », l'autre annexe dit « M49 » dédié exclusivement à l'activité assainissement collectif.

LA COMPTABILITÉ COMMUNALE (M14)

Les résultats du compte administratif 2010 et les orientations budgétaires 2011 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal, dans sa séance publique du 21 AVRIL 2011.

Ces orientations ont permis d'atteindre l'objectif de stabilité fiscale toujours recherché, les taux d'imposition de la commune restant inchangés en 2011 pour la 9ème année consécutive.

En 2010 les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 544 476 Euros et les recettes à 583 482 Euros, ce qui fait ressortir un résultat sur exercice de 39 005 Euros, le résultat global qui tient compte du report 2009 (100 473 €) atteignant la somme de 139 478 Euros.

Pour ce qui est de l'ensemble des charges et produits, les réalisations sont quasi conformes aux prévisions budgétaires. Le résultat acquis s'inscrit dans la suite logique des orientations financières

LA COMPTABILITÉ ANNEXE (M49)

Elle correspond à tout ce qui relève de l'assainissement collectif, les résultats du compte administratif 2010 et les orientations budgétaires 2011 ont été approuvées à l'unanimité par le conseil municipal, dans cette même séance du 21 avril 2011.

En 2010 dépenses et recettes de fonctionnement font ressortir un résultat

recherchées, à savoir un équilibre budgétaire positif, obtenu selon les règles prudentielles de gestion requises, garantes d'une « parfaite santé financière dans le long terme ».

Pour 2011, le budget communaux s'équilibre dans sa section de fonctionnement à la somme de 743 139 Euros selon les mêmes principes d'infléchissement des tendances.

En effet, les tendances à la baisse observées sur la rentabilité des placements financiers consécutifs à la chute des taux d'intérêt pénalisent grandement le compte de résultat ! Ceci étant, les disponibilités financières acquises par des cessions de terrain permettent de nous exonérer provisoirement de l'affectation de résultat de fonctionnement en investissement, ce qui a pour effet immédiat de compenser les moins values constatées en recettes de fonctionnement.

En effet, malgré une gestion rigoureuse des dépenses courantes, l'évolution

positif de 19 116 euros du fait du report de l'excédent 2009 de 16 536 euros, l'exercice étant excédentaire de 2 580 euros. avec une redevance à 150 Euros.

Pour 2011, l'objectif d'équilibre budgétaire nous permet de maintenir la redevance d'assainissement à 150 euros par an. Par ailleurs, du fait d'une réglementation nouvelle, l'agence de l'eau facture aux utilisateurs de l'assainissement collectif une taxe supplémentaire de 0.13 € le mètre

globale des charges s'inscrit dans une logique économique structurelle sur laquelle nous n'avons que très peu d'influence.... Il est donc indispensable de créer des produits compensateurs qui évoluent selon la même structure si l'on souhaite maintenir une fiscalité locale aux taux actuels :

- **Taxe habitation** : 9.70 %
- **Taxe Foncière P.B.** : 14.45 %
- **Taxe foncière P.N.B.** : 70.78 %

P.B. : Propriétés Bâties
P.N.B. : Propriétés Non Bâties

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 1 167 724 euros. Les grands projets, en cours et à venir, se déroulent d'une manière générale conformément aux plannings définis. Ces projets sont financés par les subventions et les fonds propres sans recours à l'emprunt et donc sans aucun impact direct sur nos charges de fonctionnement.

cube d'eau consommé, ce qui apparaît sur les quittances mais n'a aucune incidence sur le budget des communes. La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 51 299 euros et en section d'investissement à la somme de 63 012 euros.

CANTAGRILS - ÉTUDE DES SOLS

Dans le cadre de la révision du POS en PLU, une étude d'aptitude des sols à l'assainissement autonome va être lancée sur l'ensemble du Domaine de Cantagrils. Cette étude a été confiée au bureau d'études BEMEA. Un schéma directeur de l'assainissement sera réalisé et annexé au prochain PLU.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Réseau Lecture Publique

Choisissez, emportez, commandez vos livres sur place ou par le réseau
Ouverte le vendredi de 16h à 19h

Num'Hér@ult, une solution internet haut-débit...

Lors du Conseil Municipal du 22 Avril 2011, le Conseil s'est prononcé favorable à l'implantation d'une antenne radio près du château d'eau et accepte les termes de la convention reliant la commune à Hérault Télécom.

Le 16 juillet 2007, au terme d'une procédure de délégation de service public de type concessif, le Conseil général a confié l'étude, la réalisation et l'exploitation technique et commerciale du réseau public num'hér@ult au groupement d'entreprises constitué de Vinci Networks, Covage, Sogetrel et LD Collectivités. Ce groupement concessionnaire s'est engagé à déployer le réseau public départemental num'hér@ult en utilisant de façon complémentaire les technologies filaires (fibre optique) et hertziennes (WiFiMax) pour assurer la couverture du territoire à un débit d'au moins 2 Mbit/s.

Sur la commune d'Argelliers où le débit filaire est pour l'instant limité à 1 Mbits, le réseau hertzien (radio) permettra dans un rayon de 6 km autour de l'antenne un accès à Internet à 2 Mbps voire 6 Mbps à des tarifs comparables à ceux de l'ADSL (entre 30 et 50 € par mois) avec possibilité d'avoir aussi la téléphonie illimitée et le dégroupage (mais pas la TV...) par une technologie «WiFiMax» Trois opérateurs seront présents sur ce nouveau réseau : Ozone, Luxinet et Als@tis. Il suffira de contacter directement l'opérateur de votre choix présent sur

NOMINATION

Serge Massol, Conseiller Municipal, correspondant informatique national à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse au ministère de la justice et



Toutes nos félicitations à notre Conseiller !

des libertés a été nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Dans les locaux du ministère à Montpellier, une cérémonie de remise d'insigne conviviale et pleine d'émotions.

APRÈS-MIDI DES ENFANTS

C'est d'une manière joyeuse que se termine la semaine des enfants des écoles d'Argelliers le vendredi 25 mars à 14h30, salle Vert-Paradis, on joue à « fais-moi peur »... Offert par la municipalité et organisé par la Bibliothèque à l'initiative d'Annick GROS, ce divertissement emmène les plus jeunes au pays des pirates et les fait voyager à travers le temps. Des plus anciens jusqu'aux plus modernes, sur toutes les mers du globe, ils sont là grâce au talent et à la magie de JB Lombard : effets sonores et visuels, instruments de musique classiques ou originaux, dons de conteur... Les enfants sont passionnés. Peut-être est-il né une vocation de pourfendeur de pirates dans la jeune assistance ? Tous les coups sont permis..



La municipalité tient à remercier les bénévoles de la bibliothèque et plus particulièrement Annick GROS qui s'est totalement investie dans le montage de cette après-midi récréative.

THÉÂTRE FAÇON BD

Que n'étiez-vous là pour rire avec nous le samedi 26 mars à la salle Vert-Paradis ! La pièce, LA FLEUR, LA BRUTE ET LE GRINGALET, mettant en scène deux hommes en proie à une jalousie réciproque féroce s'est avérée une réussite. L'intrigue est mince car elle ne fait que servir de prétexte à des situations burlesques où le talent des deux comédiens peut s'exprimer totalement. Le dialogue – vous avez dit dialogue ? – n'existe pas. Il n'en est pas besoin. Tout est illustré, mimé, dansé, bruité de manière phénoménale. Ces personnages de composition, outrés à l'extrême, se donnent la réplique – si l'on peut dire – avec une précision et une conviction redoutables. Tout est rodé au quart de tour pour notre plus grand plaisir. Cette apparente facilité, derrière laquelle se cache un énorme travail, est tout l'art des comédiens et ceux-ci nous ont époustoufflés. Merci à eux pour ce spectacle déliant et plus que réussi.

BUDGET COMMUNAL 2011 - SECTION FONCTIONNEMENT

